

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 014-211405360-20250403-202512-BF



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

14 - CALVADOS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

- en exercice	23
- présents	19
- votants	23
- absents	4
- exclus	0

De la commune de la Rivière-Saint-Sauveur

Séance du 03 avril 2025 à 18 heures 30

Date de convocation :

28 mars 2025

Date d'affichage :

28 mars 2025

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

M. Nom : DEPIROU

Prénom : Didier

Étaient présents : M. DEPIROU, maire ; Mme Anne PETIT, M. Thierry GIMER, Mme PILATTE, M. François FARIDE, Mme Jessica PEYROCHE, adjoints ; M. Jean MARCHIS, M. Luc POTEL, Mme Véronique AUDOU, M. Stéphane AUDOU, M. Stéphane YON, Mme Aurélie LEMAIRE, Mme Aurélie DOMIN, Mme Caroline MOUETTE, M. Christophe KASSAC, M. Marc CAMBRUNE, M. Guillaume CAUBRIERE, Mme Estelle BARBEY, M. Anthony LEBAS, conseillers municipaux.

Mme PASCALE BESLON avait donné pouvoir à Mme Caroline MOUETTE,
M. Grégory GROD avait donné pouvoir à M. Marc CAMBRUNE,
M. Richard JEHENNE avait donné pouvoir à M. Thierry GIMER,
M. Christophe HEMERY avait donné pouvoir à M. Guillaume CAUBRIERE.

Secrétaire de séance : Mme PETIT Anne

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 014-211405360-20250403-202512-BF

2025-12 : Vote des subventions aux associ

Il est rappelé qu'en vertu de l'article L 2311-7 du Code Général des Co
l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du budget.

Il est proposé de prendre une délibération pour l'ensemble des subventions attribuées aux associations œuvrant dans l'intérêt de la commune, selon le tableau proposé par la commission animation.

M. CAUBRIERE, M. FARIDE et Mme PEYROCHE sortent de la salle étant membres de bureaux associatifs.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les crédits inscrits au budget primitif 2025

VU les demandes de subventions sollicitées par les associations,

DECIDE A L'UNANIMITE (pour : 20 , abstentions : 0 , contre : 0)

D'APPROUVER pour l'année 2025 l'octroi des subventions aux associations selon le tableau annexé à la présente délibération :

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture

Le

Publié ou notifié le : 08 avril 2025

Fait à la Rivière-Saint-Sauveur

Le 08 avril 2025

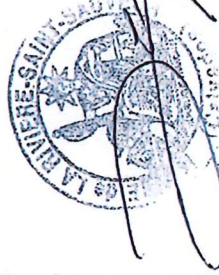
Le Maire,

Didier DEPIROU



ASSOS ST-SAUVEURAISES

	2024	2025	Proposition de
Anciens combattants	300.00	300.00	400
APE la récréation	300.00	300.00	600
ASALEE	450.00		X
Au fil des mots	0.00		X
Casimir	300.00	300.00	300
Echecs	500.00	500.00	600
Multi jeux	100.00	100.00	300
Frères de charité	400.00	500.00	600
Stade St- Sauveurais	3 000.00	3 500.00	3800
Joker bridge	150.00	150.00	150
La RSS Notre commune	0.00		X
Le club du jeudi	550.00	550.00	700
Zumba	800.00	500.00	800
Médailles du travail	200.00		300
UCIA	1 000.00	1 500.00	1800
Lotus blanc	400.00	400.00	400
Village en fêtes	300.00	500.00	1000
Qi gong	0.00		X



Didier DEPIROU
Maire de La Rivière-Saint-Sauveur

INTERET PUBLIC

	2024	2025	
Donneurs de sang	200.00	200.00	300
Prévention routière	100.00	Pas de montant	100
SNSM	300.00	Pas de montant	300
total			12 450 €

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 014-211405360-20250403-202512-BF



Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 014-211405360-20250403-202512-BF

